

*Questions orales*

**M. Trudeau:** En réponse à la première partie de la question, madame le Président, je le répète, le président Carter n'abordait pas la question du boycottage dans sa lettre. Il y était plutôt question, et cela a été rendu public, des nouvelles mesures que les États-Unis envisagent maintenant de prendre étant donné que l'affaire de Téhéran est dans une impasse. C'est sur ces mesures que je donnais mon avis dans la réponse que je lui ai envoyée.

Pour ce qui est de la question du boycottage, j'ai clairement exposé ma position hier à la Chambre ainsi que pendant la campagne. Le boycottage ne sera efficace que s'il sert à démontrer au gouvernement et à la population de l'Union soviétique qu'un grand nombre de pays désapprouvent l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques.

**Une voix:** La désapprouvez-vous?

**M. Trudeau:** Ce but sera atteint, madame le Président, si la question du boycottage est réglée de façon à ce qu'il n'y ait pas apparence de dissension entre les pays occidentaux . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Démissionnez.

**M. Trudeau:** . . . et de façon en particulier à ne pas révéler l'impuissance apparente des 104 nations qui aux Nations Unies en janvier ont condamné l'invasion soviétique à maintenir leur réprobation. C'est dans le but d'accroître le nombre de pays prêts à entreprendre une action collective que nous avons employé nos efforts depuis lors et que nous continuons.

**M. Andre:** Boycottage, oui ou non.

**Mlle MacDonald:** J'ai une question supplémentaire, madame le Président. Le gouvernement ayant affirmé que sa nouvelle politique étrangère était paraît-il une politique d'action en dépit de l'absence de toute nouvelle initiative—en fait, nos alliés ignorent quelle est notre position vis-à-vis de l'Iran ou de l'Afghanistan en ce moment—le premier ministre a-t-il l'intention d'attendre que les 104 autres pays en cause se soient prononcés avant de le faire? Maintenant que 57 nations ont exprimé leur opposition à la tenue des Jeux à Moscou, va-t-il faire connaître la position du Canada? Va-t-il au moins se prononcer avant la visite du secrétaire d'État Vance qui doit venir le consulter la semaine prochaine sur cette question puisqu'il connaît déjà, j'en suis sûre, l'opinion des États-Unis sur cette question très importante?

**M. Crosbie:** Rassemble ton courage, Pierre.

**M. Trudeau:** Madame le Président, je crains qu'il ne soit utopique d'espérer que 104 nations se joindront à cette action collective de boycottage. Je pense qu'un plus grand nombre d'entre elles l'auraient peut-être fait si le gouvernement de l'honorable représentante n'avait pas lancé à l'Union soviétique un vaillant ultimatum lui intimant de retirer ses troupes d'Afghanistan avant le 20 février sinon elle allait voir ce qu'elle allait voir. Je pense qu'il devrait être évident, même pour l'ancien ministre des Finances, que cet ultimatum . . .

**Une voix:** Qu'auriez-vous fait lors de l'affaire de Munich?

**M. Trudeau:** . . . de votre gouvernement n'a pas eu grand effet sur l'Union soviétique.

**M. Crosbie:** Mais il valait bien mieux que votre pusillanimité.

LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES DES ÉTATS-UNIS CONTRE L'IRAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, le premier ministre évite de répondre à la question de mon honorable collègue, le député de Kingston et les Îles. Hier il s'est carrément embrouillé en parlant des sanctions contre l'Iran et de l'invasion de l'Afghanistan.

Pourrait-il me dire aujourd'hui si lui et son gouvernement approuvent les sanctions économiques proposées par le président Carter comme l'avait fait le gouvernement précédent, notre gouvernement, le 30 décembre 1979 devant le Conseil de sécurité? Le gouvernement souscrit-il à ces propositions?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, tout au début de la campagne j'ai déclaré que je souscrivais aux initiatives prises dans ce domaine par l'ancien gouvernement.

**M. Hnatyshyn:** Madame le Président, je me souviens très bien, de même que les députés ici présents, des déclarations faites par le premier ministre avant et pendant la campagne électorale. Je demande au premier ministre s'il a pris d'audacieuses initiatives en ce qui concerne l'Iran, comme il pressait notre gouvernement de le faire, notamment lorsqu'il parlait de téléphoner dans les 24 heures; je lui demande s'il a parlé au président Carter, s'il a parlé également à d'autres membres du sommet et s'il a pris des initiatives en vue de faire adopter des sanctions et d'obtenir la libération des otages à Téhéran, ou bien s'il attend que tous les autres pays aient agi avant de se prononcer lui-même.

● (1425)

**M. Trudeau:** Madame le Président, les mesures que j'ai prises ne peuvent se comparer en fait d'audace à celles qu'a prises le parti du député, qui s'en est d'ailleurs servi fort audacieusement durant la campagne électorale. Mais j'ai pris des mesures. En fait, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures est aujourd'hui même au Zimbabwe pour donner suite aux mesures que nous prenons en vue de faire condamner l'invasion et pour tenter d'obtenir un appui plus large en faveur de notre action que ce qu'avait obtenu le gouvernement du député.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hnatyshyn:** Madame le Président, le premier ministre parle de l'invasion de l'Afghanistan alors que je parlais de l'Iran. C'est à côté de l'Irak et aussi de l'Afghanistan, mais c'est un autre pays.

Je demande au premier ministre s'il a fait mention ou non de ces lettres et communications avec le président Carter. Déposera-t-il maintenant ces documents à la Chambre des communes? Il en a parlé. Le Règlement de la Chambre des communes l'oblige à déposer ces documents. Pourrait-il le faire, afin que les Canadiens puissent savoir ce qu'il fait, puisqu'il ne veut pas nous le dire lui-même?